

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !
Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement nous rencontrer à la Mairie (qui se situe à côté de l'église). Vous trouverez les horaires de la Mairie ainsi que les contacts à la fin de ce Flash Infos.



RECENSEMENT CITOYEN (RECENSEMENT MILITAIRE)

Pour rappel, chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, à compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Par exemple, si son 16^e anniversaire est le 8 janvier 2023, vous devez procéder à son recensement militaire entre le 8 janvier 2023 et le 8 avril 2023. Pour cela, venez simplement en Mairie avec votre enfant, sa pièce d'identité et votre livret de famille.

ÉTAT CIVIL

Le 3 octobre 2022, est née **Aria LAMBIN**, fille d'Alain LAMBIN et Audrey CHAMPION

Le 14 novembre 2022, est décédée à l'âge de 94 ans, **Jeannine MIRIEL**

Le 30 novembre 2022, est décédée à l'âge de 81 ans, **Paulette DAJEAN**

Le 18 décembre 2022, est décédé à l'âge de 85 ans, **Yves GOURSAT**, époux de Denise ROUSSEL

Le 25 décembre 2022, est décédé à l'âge de 77 ans, **Jacques LASFARGUES**

Le 2 janvier 2023, est décédée à l'âge de 92 ans, **Gisèle COEUR**, veuve de Charles ESPERT

Déchetterie de Martel

Horaires d'ouverture
Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9h00 à 12h00
Tel : 05 65 27 19 42

Accueil du public en Mairie

Lundi et Jeudi de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Permanence du Maire le samedi
de 11h00 à 12h30
Tél. 05 65 32 22 18
Fax 05 65 32 23 51
mairie.creysse@wanadoo.fr

Rédaction/Réalisation/Photographies :
Commission communication : ANDRIES-ROUSSEL Gabrielle, FLOIRAC Guy, LAVAUD Françoise,
TOUTIN Catherine, et ISSALY Muriel, PODYMA Morgane nos secrétaires de mairie
Avec la participation graphique de O Cédille en la personne de Fred Dayes
Photo de couverture : Coralie Bessas



FLASH INFOS février 2023

LE MOT DU MAIRE

Ce début 2023, comme 2022 est marqué par l'angoisse dû à la guerre en Ukraine et la Covid. Nous sommes également touchés par les trop nombreuses disparitions de nos concitoyens. J'ai une pensée émue pour toutes les personnes décédées ainsi que pour leurs familles et leur assure le soutien de la municipalité.

Le 14 janvier, vous êtes venus nombreux aux vœux du Conseil Municipal. Nous vous avons présenté le bilan 2022 et les réflexions entreprises pour cet exercice. J'ai remercié les associations communales – les Aînés, Autour du Cacre, les Chasseurs, le Comité des Fêtes et le Bac – pour leur engagement et toutes les animations apportant de la vie et créant du lien social à Creysse.

Ce besoin de rencontre exprimé dans les réponses au questionnaire sur le devenir de l'ancienne école, nous a amené à réfléchir sur la création d'un café associatif. Cette formule, loin des exigences financières, d'une rentabilité, peut permettre quelques heures par semaine d'offrir aux habitants de la commune ce lieu tant recherché. Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Malheureusement, encore trop d'incivilités ont lieu :

- au niveau des ordures, une caméra mobile a été achetée et sera déplacée sur les différents points de collecte ;
- je rappelle que les chiens ne doivent pas divaguer ou être en liberté sans leurs maîtres. Je reçois régulièrement des remarques et plaintes à ce sujet. D'autre part, beaucoup de déjections canines sont trouvées autour de la Mairie, l'église et les espaces verts. À cet effet, vous avez à votre disposition, gratuitement, des poches de propreté canine avec plusieurs distributeurs dans le bourg. J'en appelle à votre sens civique, il serait regrettable d'en arriver à verbaliser.

Enfin, le bulletin municipal annuel sera édité pour la fin du printemps, après les votes des budgets.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023.

Guy FLOIRAC

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Tous les mois

- « Autour du Cacrej », salle du Moulin, « Écoute Musicale » par Catherine Renaud

Février

- Assemblée fondatrice de l'association du bar de l'école, **lundi 13 à 18h00**, salle polyvalente

Mars

- La ferme Bouscarel, le Rouquet, **1^{er} mars**, atelier greffe et partage de savoirs

Avril

- « Autour du Cacrej », salle du Moulin, **lundi 10**, conférence « La résurgence du passé et le danger de son instrumentalisation », par Laurent Wirth

- « Autour du Cacrej », salle du Moulin, **samedi 22**, conférence « Les Monnaies de Turenne », par Philippe Jarrige

- « Comité des Fêtes », **dimanche 30**, Festi'Creysse, marché d'artisans et de producteurs, animation de rue, concert de rue

Juin

- « Comité des Fêtes », **samedi 24**, Fête de la Saint-Jean et des voisins, repas champêtre et grand feu de joie

L'association « Autour du Cacrej » va proposer des événements supplémentaires dont les dates seront annoncées ultérieurement :

- Exposition de peintures et/ou dessins ou autres œuvres (hors photos) dédiées à la représentation du village de Creysse, salle du Moulin

- Présentation « Les sentiers pédestres de Creysse » par Bernard Rayjal, salle de Moulin

L'association « Club des Aînés de Creysse » organise plusieurs sorties tout au long de l'année. Les dates définitives seront annoncées ultérieurement par voie habituelle. En attendant, voici le programme qui sera proposé :

- Musée du Barbier à Gramat

- Musée du Chocolat à Terrasson

- Loto des fleurs et légumes

- Visite du Château de Fénelon, suivie d'un repas

- Visite du Musée Chirac à Sarrazac

- Repas couscous à Cavagnac, réclamé par les membres !

- Concerts à Limoges ou autres lieux

L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

À la suite de la consultation publique du 30 septembre 2022, vous nous aviez fait part de vos retours concernant le choix des noms des différentes voiries de la commune.

Après recueil de vos propositions, nous avons communiqué toutes les informations au SDAIL afin que notre correspondante nous transmette le fichier numérique finalisé (cartographie et noms des voiries). Dès réception de ce fichier, celui-ci sera vérifié par la commission de travail adressage, puis présenté au Conseil Municipal pour validation officielle et affichage au public. Ensuite, le SDAIL procédera à la numérotation (vérification sur le cadastre).

Nous pouvons envisager la commande du matériel (poteaux, plaques, etc.) au cours du premier trimestre 2023 et une mise en place pour l'été ou la rentrée 2023.

AVENIR DU LOCAL ÉCOLE

Nombre de questionnaires	42
Prestations principales	
Bar	53%
Restauration type snack	35%
Prestations secondaires	
Produits première nécessité (épicerie)	58%
Dépôt de pain	49%
Produits locaux	39,50%
Paniers producteurs	39,50%
Services complémentaires	
Relais colis	53,50%
Information locale et touristique	49%
Retrait d'argent (type point vert)	32,50%
Wifi	32,50%
Animations	
Activités culturelles	77%
Activités intergénérationnelles	60,50%
Coin lecture	58%
Animations et ateliers thématiques	56%
Jeux de société	49%
Coin enfants	46,50%
Espace artistique / exposition	44%
Amplitude d'ouverture	
Annuelle	63%
Tous les jours	49%
Le week-end	44%
Le soir	35%

Plusieurs attentes ressortent des retours du questionnaire :

- un lieu d'échange et de convivialité
- des services et activités culturelles
- une ouverture à l'année
- une fréquence d'ouverture en fonction du nombre de bénévoles

Après discussion, lors de la séance du Conseil Municipal du mois de novembre 2022, un intérêt pour la structure type « café associatif » se dégage. De ce fait, nous avons rencontré les membres du café associatif « L'Oustal » d'Espédaillac, exemple très réussi. Voici les retours qui ressortent de cette rencontre :

- café géré par une association de bénévoles avec un bureau de 6 membres
- exploitation d'une licence IV
- ouverture tous les vendredi soir pendant 2 heures
- ouverture à la demande
- de multiples activités (soirées jeux, à thème, musicale, théâtrale, etc.)
- exploitation en bonne intelligence avec les associations et le restaurant local

Et à Creysse ?

- même contexte que celui d'Espédaillac
- le Conseil Municipal a validé l'idée
- nécessité de création d'une association
- appel à candidature de bénévoles
- obtenir les autorisations d'exploitation de la licence IV
- organiser l'agencement du local pour le rendre convivial
- ouvrir une soirée par semaine pour commencer
- ouvrir le café à la demande des associations
- aucun obstacle majeur si suffisamment de volontaires
- une ouverture cet été ?

Lors de la séance du Conseil Municipal du mois de janvier, celui-ci s'est positionné favorablement à la création d'un café associatif hébergé dans les locaux de l'ancienne école. Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, nous vous donnons **rendez-vous lundi 13 février 2023 à 18h00 à la salle polyvalente pour l'Assemblée fondatrice de l'association !**

